SESSION 2026
Métropole

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
D TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE - SERVICES

Série : STAV

Durée : 180 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 14 pages

PREMIÈRE PARTIE **6 points**
DEUXIÈME PARTIE **14 points**

Les candidats traiteront chaque partie sur des feuilles séparées

SUJET

PREMIÈRE PARTIE (6 points)

QUESTION 1 (2 points)

Le **document 1** fait référence à la notion **« d'arrêté de biotope » et « conflit d'usage ».**

1.1- Expliquer ce qu'est un **« arrêté de biotope ».**

1.2- À partir d'un exemple du **document 1**, présenter la notion de **« conflit d'usage ».**

QUESTION 2 (2 points)

2.1- Justifier l'affirmation suivante relevée dans le **document 1** : **« Il faut en finir avec le syndrome du « pas dans mon jardin » ».**

2.2- Expliquer l'une des limites des **« mesures compensatoires »** évoquées dans le **document 1**.

QUESTION 3 (2 points)

Donner un avis argumenté sur la question suivante : Faut-il privilégier l'exploitation ou la préservation des ressources naturelles dans les territoires ruraux ?

DOCUMENT 1 : Faut-il ou non exploiter la diatomée dans la narse[1] de Nouvialle ?

Dans le Cantal, le débat est sans fin, depuis des décennies autour de la narse de Nouvialle. Ce havre de biodiversité est aussi un réservoir de diatomée, que la société Imérys aimerait pouvoir exploiter.

La diatomée est une algue dont le squelette de silice est microperforé, particulièrement présente dans les lacs d'origine volcanique. Une fois extraite, elle est utilisée comme agent filtrant pour la bière, le vin, l'eau, mais aussi par l'industrie pharmaceutique.

Les communes demandent à la préfecture l'adoption d'un **arrêté de biotope** sur l'intégralité du périmètre de la narse, soit 397 hectares. Les élus souhaitent préserver la narse de Nouvialle dans son état actuel.

Les deux camps ont été invités à s'exprimer successivement lors d'un débat public.

La narse vue par l'entreprise Imerys :

François Gueidan, directeur de l'usine Imerys à Murat, exprime son point de vue sur la situation et précise que son usine est présente depuis 1893 à Murat, et qu'aujourd'hui ses jours sont comptés. L'entreprise a besoin de nouveaux gisements et lorgne donc sur la narse de Nouvialle, où elle est propriétaire de 65 hectares. « Le Bureau de recherches géologiques et minières l'a confirmé en avril 2020, il s'agit d'un des plus importants gisements au monde, et il est classé d'intérêt stratégique national. Le gisement est beaucoup plus épais qu'à Virargues, on obtiendrait la même matière en creusant trois fois moins. On assurerait la pérennité de l'entreprise pour 25 ans. ».

Restent les désagréments pour la population, et l'impact écologique. François Gueidan déroule un argumentaire bien travaillé. Se basant d'abord sur le rendu de la carrière de Foufouilloux nord, « remise en état » après la fin de l'exploitation. « Nous sommes très fiers du résultat, la biodiversité reprend ses droits. Et pour Nouvialle, nous ne pourrons rendre une zone humide en l'état, mais nous pourrons par exemple créer un plan d'eau, nous n'avons pas l'intention de ravager le site. »

L'extraction du minerai se ferait sans explosif, avec des pelleteuses. Imerys a aussi travaillé sur plusieurs scénarios pour l'acheminement des diatomées extraites, pour éviter de passer à proximité d'habitations. Pour les poussières, l'entreprise prévoit d'arroser les pistes avec l'eau de fond de carrière. Et pour l'impact visuel, M. Gueidan indique « nous travaillons avec un architecte paysager, mais des haies pourraient suffire à intégrer le site. ». Pour défendre son projet, il liste aussi plusieurs

[1] Zone Humide souvent une tourbière

partenariats envisagés, avec les collectivités, les associations naturalistes, et les agriculteurs, ces derniers pouvant participer au séchage ou bénéficier d'eau. Avant de conclure :

Il faut en finir avec le syndrome du « pas dans mon jardin ». Nous sommes régulièrement contrôlés par des organismes d'État, et tout va bien. Si on n'exploite pas Nouvialle, on fermera l'entreprise à Murat. Par contre, vous consommerez toujours votre bière, vos médicaments, qui auront été filtrés par une diatomée venant d'un autre pays.

La narse vue par son collectif de défense :

« Après un quart de siècle de lutte pour la préservation du site, nous avons réussi à démontrer que les arguments des industriels sont mensongers », estime Jean-Pierre Teulade, fondateur de l'association de défense de la Narse. Qui a soulevé « la dangerosité des poussières, la pollution chimique, esthétique, voire les risques pour la santé » qu'une telle extraction pourrait engendrer. Les risques de crues de l'Ander (la rivière qui traverse la narse) ont aussi été pointés du doigt « car la narse joue le rôle d'un immense bassin d'orage[2] ».

D'autres membres de l'association soulignent les risques liés au climat car « la narse est une immense réserve de carbone, qui serait relâchée en cas d'exploitation », comme ceux sur la biodiversité : « 150 espèces d'oiseaux y sont recensées, dont 80 sont protégés, c'est un site majeur de migration. L'exploitation serait un danger pour ces espèces, comme pour d'autres qui y vivent, ou pour la flore locale. On le sait, et une étude récente l'a démontré, dans 80 % des cas **les mesures compensatoires** ne suffisent pas. » Quant à la remise en état, « elle ne peut se faire en quelques années, alors que la narse en a mis des millions à se former ».

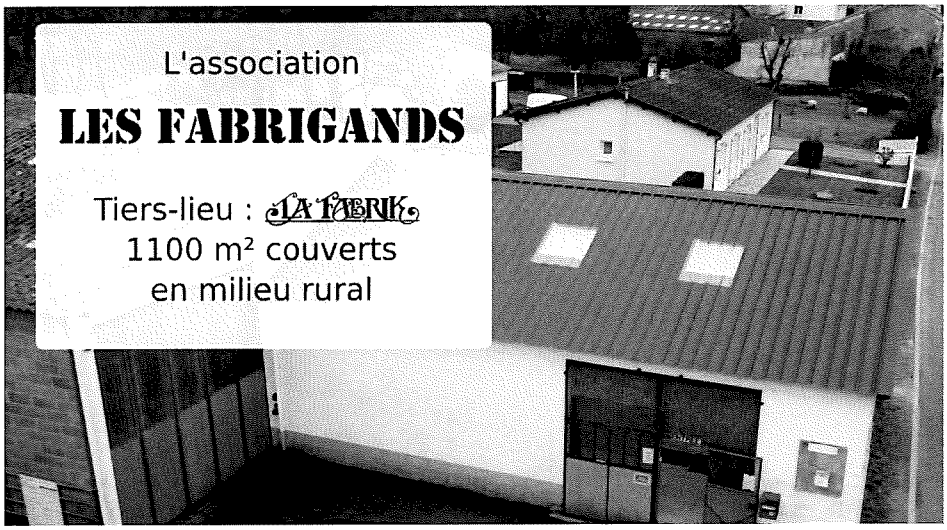
Les défenseurs de la Narse développent aussi des arguments économiques. « Aujourd'hui, il y a 33 exploitants agricoles qui seraient impactés directement, mais aussi indirectement puisque la diversité de la flore se ressent sur la qualité de leurs produits. Un paysage de carrière nuirait aussi au secteur du tourisme, en passant par un chemin de grande randonnée, des circuits VTT et équestres… Nous sommes sur une situation de **conflits d'usage.** Et si aujourd'hui on veut attirer des télétravailleurs, cela passe par des paysages préservés. »

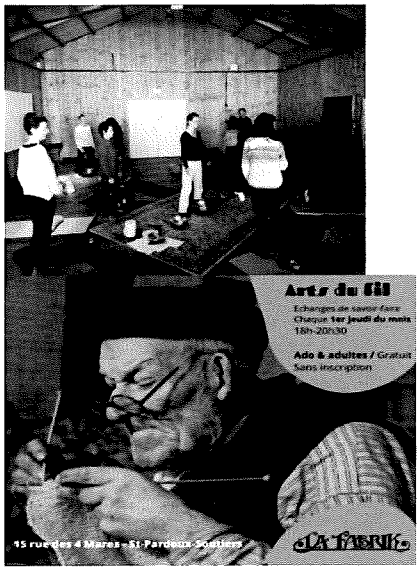
Par Yann Bayssat Publié le 03 février 2021, La Montagne
Document modifié pour les besoins de l'épreuve

[2]dispositif de rétention temporaire des eaux de pluie, conçu pour gérer les surplus d'eau lors des fortes précipitations et réduire le risque d'inondations.

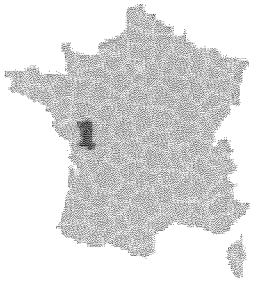
DEUXIÈME PARTIE (14 points)

La FABRIK du village de Saint-Pardoux-Soutiers





Sources : Facebook Les Fabrigands / lesfabrigands.fr/ francegeo.fr



Situation de la Fabrik dans le département des Deux Sèvres en Nouvelle Aquitaine.

« La Fabrik » est installée dans un ancien bâtiment industriel de Château-Bourdin, bourg de 200 habitants de la commune nouvelle de Saint-Pardoux-Soutiers, située dans le département des Deux-Sèvres.

Transformée en 2017 sous l'impulsion d'un collectif d'artistes en tiers-lieu, elle est aujourd'hui gérée par l'association « Les Fabrigands » » bien décidée à en faire un véritable lieu partagé pour tous les habitants du canton. Bar associatif, marché de producteurs locaux, ateliers partagés, événements culturels et festifs, accueil de résidences d'artistes ou encore espace de coworking* sont depuis proposés sur ce territoire rural.

*Coworking : Nouveau mode de travail. L'intérêt du coworking est de louer des bureaux partagés avec d'autres entrepreneurs. Cela permet les échanges professionnels, de diversifier les activités sur un territoire et de bénéficier d'un espace de travail à moindre coût.

Consignes :

En vous aidant des documents joints et en mobilisant votre culture technologique acquise lors de différentes situations (enseignements, expériences en milieu professionnel, acquis personnels…), il vous est demandé de traiter les consignes suivantes :

- Analyser les interactions entre le contexte et le processus de création et de développement du tiers-lieu, ''la Fabrik''.

- Analyser les principaux choix sociotechniques effectués par l'association "Les Fabrigands" et leurs déterminants.

GRILLE D'ÉVALUATION

Deuxième partie (14 points)		
Critères	**Indicateurs**	**Barème**
Analyse des interactions entre contexte et processus.	Caractérisation des principales étapes du processus. Identification des éléments clefs du contexte du processus étudié. Description argumentée des liens entre le contexte et la conduite du processus.	**/7**
Analyse des choix sociotechniques.	Repérage des choix sociotechniques. Repérage des déterminants des choix sociotechniques. Description argumentée des liens entre déterminants et choix sociotechniques. Identification des enjeux liés aux choix réalisés.	**/7**

Liste des Documents

Document 1 : Interview - Rencontre avec Claude, administrateur de l'association des Fabrigands - nicolasdebaive.wixsite.com/le-pestacle/la-fabrik 21 août 2021

Document 2 : Le Tiers-Lieu « La Fabrik » - nicolasdebaive.wixsite.com/le-pestacle/la-fabrik 21 août 2021

Document 3 : La Fabrik ne manque pas d'idées à partager, la Nouvelle République, article publié le 29 avril 2019

Document 4 : Les Fabrigands façonnent les lieux et l'avenir - lanouvellerepublique.fr 7 octobre 2021

Document 5 : Château-Bourdin, un bourg qui renoue avec son passé, La nouvelle République 13 juillet 2020

Document 6 : Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ? francetierslieux.fr - https://francetierslieux.fr/wp-content/uploads/2022/04/Synthese-Rapport-2021.pdf

Document 7 : Panorama des tiers–lieux en France - Observatoire des Tiers-Lieux francetierslieux.fr, Données 2023.

Les documents ont été modifiés pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 1

Interview

Rencontre avec Claude, administrateur de l'association des Fabrigands

Comment en êtes-vous venus à créer ce lieu hybride ?

C'est l'intérêt des habitants qui nous a convaincu d'aller au-delà de notre projet initial. Construit en 1961, cet ancien hangar industriel a été racheté en octobre 2017 par la Compagnie Idéosphère, un collectif d'artistes, qui recherchait alors un lieu de stockage et de construction de ses éléments de décor. Lors de son inauguration, les habitants découvrent ce lieu et quand on a vu leur engouement autour du bâtiment, on s'est dit qu'il fallait absolument développer un projet de lieu hybride, mêlant espaces de production, de partage et de rencontres, des activités économiques, sociales mais aussi artistiques. Et on voulait que le village soit pleinement partie prenante. C'est pour cette raison qu'en juillet 2018, l'association Les Fabrigands voit le jour. Aujourd'hui le conseil d'administration de notre association compte 19 personnes, dont quasiment toutes sont des actifs. On a un maraîcher, une commerçante, divers employés et seulement deux retraités, ma femme et moi-même. Chez les Fabrigands, on aime bien mélanger les gens !

Concrètement, comment s'est passée la préparation du projet ?

Parce qu'on voulait vraiment faire les choses dans le bon ordre, nous avons rapidement pris contact avec la Coopérative des Tiers-Lieux de Nouvelle-Aquitaine. Au travers d'un agrément, nous avons ainsi bénéficié d'un dispositif d'accompagnement personnalisé – la Grande Échelle – dédié aux tiers-lieux de la Région. Le dispositif permet notamment de solliciter l'appui d'un prestataire de notre choix. Dans notre cas, nous avons choisi de faire appel au fondateur des Usines à Poitiers. Son aide dans la structuration de notre projet a été fondamentale. Fin 2019, le projet est retenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dédié aux tiers-lieux de la Région. Dans le même temps, nous sommes également parvenus à mobiliser des financements de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), au travers du dispositif BoGâJe*, que nous avons intégré. Nous avions un plan de financement solide, sur trois ans, qui nous a permis de nous projeter, tant dans le fonctionnement que dans l'aménagement intérieur, l'équipement mais aussi le gros œuvre.

DOCUMENT 1 (suite et fin)

Qu'est-ce qu'on trouve à la FabriK ?

Pour commencer, nous n'avons pas attendu de percevoir des financements pour développer les premières activités. Rapidement, nous avons mis en place le marché des producteurs tous les vendredis. L'ouverture du bar associatif sous l'espace extérieur a suivi peu après. C'est un lieu de rencontre important. Il en émerge parfois des projets extérieurs à La FabriK. On a commencé à organiser des petits événements festifs, pendant l'été essentiellement puis un festival à l'automne. [...]

Que trouve-t-on d'autres ?

[...] Aujourd'hui, on trouve aussi des résidences d'artistes, des ateliers partagés bois, métal, impression et découpeuse laser ainsi que des espaces dédiés au coworking, à la construction de décors de spectacles ou simplement au stockage de matériel.

Ces espaces sont loués par des résidents qui, la plupart, ont un statut de micro-entreprise. C'est notamment le cas d'Aurélie et Pierre-Olivier avec leur activité de construction de yourtes. L'idée, c'est que l'activité de location – des entrées d'argent fixes et régulières – paye les charges fixes.

Comment la FabriK est-elle perçue localement ?

Il y a une véritable adhésion de la part des habitants. Beaucoup sont membres actifs, près de la moitié du conseil d'administration habite d'ailleurs dans la même rue. Le rapport avec les élus locaux, c'est différent. La Commune de Saint-Pardoux n'a jamais véritablement soutenu le développement de La FabriK mais nous allons trouver avec elle des points de collaboration pour l'avenir [...]

* Bocage Gâtine Jeunesse, association dont la mission est de fédérer tous les acteurs du territoire qui travaillent sur la jeunesse

DOCUMENT 2

Le Tiers-Lieu « La Fabrik »

Gouvernance : Les Fabrigands est une association de Loi 1901 créée en 2018 qui compte environ une petite centaine de membres, dont une quarantaine participe activement à la vie de l'association. Elle est dotée d'un conseil d'administration de 19 membres, dont nombreux sont des habitants du village. Le bureau est composé de 6 coprésidents. Pour faciliter la coordination des activités, l'association a mis en place un système de commissions par thèmes d'activités (14 au total). Dans chaque commission, un ou une référente fait régulièrement le lien avec les membres du bureau du conseil d'administration ou avec les autres commissions. La Compagnie Idéosphère coordonne les activités culturelles et artistiques.

Moyens : Depuis juillet 2020, l'association emploie un responsable administratif et financier à mi-temps, la plupart du temps en télétravail (il est dans les locaux un jour par semaine). L'association envisage de salarier dès septembre un facilitateur (à mi-temps pour commencer) pour aider à la coordination des activités. Le collectif a également bénéficié du regard d'une personne qui suivait la formation « Piloter un tiers-lieu », organisée par la Compagnie des Tiers-Lieux dans les Hauts de France. [...]

DOCUMENT 3

La Fabrik ne manque pas d'idées à partager



[...] Parallèlement à la démarche du dispositif BoGâJe, l'association des Fabrigands compte solliciter la Caf des Deux-Sèvres pour obtenir un agrément d'espace de vie sociale*. « L'idée est de travailler en partenariat avec le centre socioculturel de Champdeniers, commune voisine de St-Pardoux, livre Aurore Launay co-présidente. Nous avons envie que cet endroit se crée en fonction des besoins de la population locale. »

*Les espaces de vie sociale ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives. Ils concourent à la politique d'animation de la vie sociale des Caisses d'allocations familiales.

DOCUMENT 4

Les Fabrigands façonnent les lieux et l'avenir



Thomas Patissou et Florian Belz, deux des six co-présidents des Fabrigands présentent l'actualité du tiers-lieu.

L'association est lauréate du dispositif « Fabrique de territoires », mis en place dans le cadre de France relance*. Il permet aux Fabrigands de devenir accompagnateurs pour des porteurs de projets. À cet effet, une subvention de 130.000 € sur 3 ans est allouée à l'association. Elle permettra de salarier un facilitateur, métier encore méconnu qui regroupe des missions variées : être présent sur les lieux et les faire vivre, accueillir, centraliser les activités, programmer et préparer les réunions et opérations de communication... En bref, accompagner les acteurs des lieux. En parallèle, l'association continue son chemin sur la voie de la formation. Les Fabrigands font maintenant partie de la Coop des tiers-lieux, regroupement des tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine qui a lancé un projet de formation professionnelle. Il s'agit d'abord de se former, pour les associés, afin de pouvoir faire de la Fabrik un lieu de formation. Florian Belz co-président et Olivier Ethève, responsable administratif et financier, seront les premiers à se lancer sur le montage de réseau. L'objectif ? « Proposer un panel de formations, accessibles près de chez nous et adaptées aux besoins de notre territoire », explique Florian Belz. En effet, il existe un catalogue des formations au niveau régional qui évolue au gré des compétences en présence. La Coop des tiers-lieux gère la partie administrative et l'homologation. « En développant ces diverses dimensions, nous souhaitons multiplier les chances de générer des activités au niveau local », concluent Florain Belz et Thomas Patissou.

* Pour accompagner et accélérer la dynamique de développement des tiers-lieux dans les territoires, en garantissant leur diversité et consolidant les projets existants, l'État a lancé, en 2019, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) doté de 45 millions d'euros, pour identifier 300 fabriques de territoire, existantes ou en projet, dont 150 implantées en Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et 150 dans les territoires ruraux. L'État soutient à hauteur de 75 000 à 150 000 euros sur trois ans les Fabriques de territoire, le temps pour ces structures de conforter leur équilibre économique.

DOCUMENT 5

Château-Bourdin, un bourg qui renoue avec son passé

[...] Maurice Drilleaud esquisse un sourire malicieux. Ce dernier est intarissable sur l'histoire de son village, qui fait partie de la commune nouvelle de Saint-Pardoux-Soutiers, à une dizaine de kilomètres de son chef-lieu de canton, Parthenay 10 400 habitants environ. (...) Il faut dire qu'il y est né en 1932 et qu'il y vit toujours. La vie de cet ancien mécanicien agricole est donc intimement liée à celle du hameau : il a fréquenté les bancs de l'école, connu les épiceries, le bistrot ou bien encore le garage automobile, qui n'existent plus aujourd'hui. Il a aussi vu le village changer, avec la construction « d'une soixantaine de maisons depuis les années 1980 », permettant de renouveler une population vieillissante, dans un village qui compte aujourd'hui environ 200 habitants sur les 1.900 de la commune de Saint-Pardoux-Soutiers. Une « fierté » pour Maurice Drilleaud, qui a également été ravi de voir revivre le bâtiment situé à côté de sa maison, dans la rue des Quatre-Mares. Un ancien bâtiment industriel renommé La Fabrik et investi par la compagnie artistique Idéosphère en 2017. Géré par l'association Les Fabrigands, le lieu comprend un espace de travail partagé, des ateliers (couture, bois, métal) destinés notamment aux micro-entrepreneurs, et se veut créateur de lien social avec des animations, un bar associatif et un marché de producteurs locaux hebdomadaire. Il accueille aussi des évènements comme le festival pluridisciplinaire de La Fabrik ou la fête du village. [...] Des travaux vont prochainement débuter pour créer une salle à La Fabrik qui pourra être louée à des associations et des particuliers, une sorte de salle des fêtes.

DOCUMENT 6

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

Espaces de coworking, friches culturelles, fabLabs*, tiers-lieux nourriciers… ils ont en commun de mutualiser des espaces et des compétences, hybrider des activités et réunir un collectif citoyen engagé, favorisant la coopération pour répondre aux enjeux de leur territoire.

Le terme « tiers-lieu », originaire des États-Unis, provient de l'anglais « third place ». Le tiers-lieu est défini à la fin des années 80 par le sociologue Ray Oldenburg, de manière simplifiée, comme un lieu où les personnes se plaisent à sortir et se regrouper de manière informelle, situé hors du domicile (first-place) et de l'entreprise (second-place).

Ce sont des lieux du faire ensemble : des leviers d'innovation grâce aux espaces partagés qu'ils offrent, des lieux de rencontres et de partage qui encouragent aux collaborations et aux projets collectifs.

D'abord métropolitains, le phénomène gagne les territoires ruraux, les petites et moyennes villes et quartiers de banlieue. Ils sont une majorité en dehors des grandes villes en 2021.

Les tiers-lieux sont autant de laboratoires de redynamisation correspondants aux besoins spécifiques de chaque territoire et de ses habitants. Ils ne peuvent pas être appréhendés comme des espaces à réglementer ou à déployer sur un modèle unique.

Les 5 éléments caractéristiques d'un tiers-lieu :

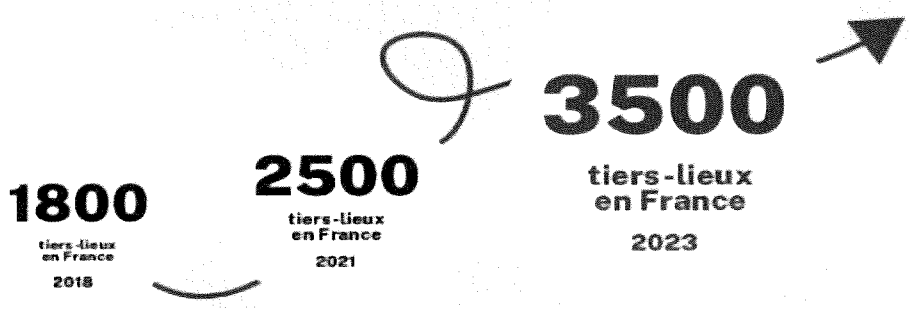
- Entrepreneuriat de territoire. Un tiers-lieu nait d'une volonté d'entreprendre localement autour de l'entraide et d'une mutualisation entre pairs. S'y retrouve une communauté d'acteurs locaux (citoyens, professionnels, entreprises, collectivités, associations…) qui s'engagent dans des projets innovants pour leur territoire, en mutualisant des équipements, des moyens, des compétences.
- Expérimentation et innovation sociale. Lieux d'expérimentation et de création, espaces dédiés à la pratique, au faire soi-même, les tiers-lieux sont évolutifs et adaptables, favorisant l'émergence de projets « hors cadre ».
- Coopération et libre contribution. Ils encouragent la libre contribution. Les usagers du tiers-lieu sont impliqués dans le projet, ils le construisent et font évoluer au fil du temps ses services et activités.
- Hybridation d'activités. S'y mêlent création de nouvelles activités économiques et activités d'utilité sociale. S'y inventent des modèles économiques hybrides, qui visent l'autonomie financière par des revenus divers (services, formation, loyers, restauration, subventions, prototypage…).
- Ouverture et convivialité. Résolument ouverts et lieux de convivialité, ils privilégient l'accueil inconditionnel et facilitent les rencontres informelles. Ce sont les interactions sociales imprévues qui font aussi la valeur du tiers-lieu.

* Un FabLab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») est un lieu ouvert au public. Différentes sortes d'outils sont mis à disposition comme des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

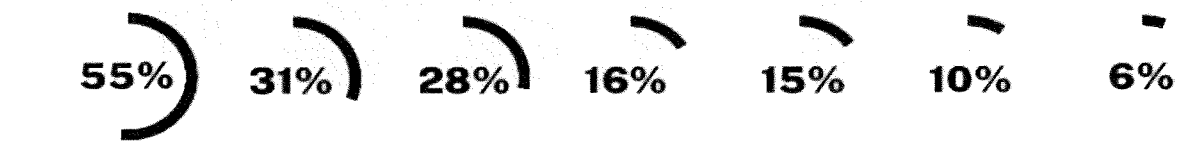
DOCUMENT 7

Panorama des tiers-lieux en France

Les tiers-lieux, acteurs incontournables de nos territoires



Une croissance confirmée du mouvement, avec une projection à **5 000 tiers-lieux dans 2 ans**, témoignage d'une mobilisation sans précédent des citoyens pour s'organiser et proposer de nouvelles réponses aux enjeux de notre société.



Bureaux partagés/ Co-working	Tiers-lieux culturels	Fablab/Makerspace/ Hackerspace (Espaces du Faire)	Ateliers artisanaux partagés	Living Labs/ Laboratoires d'innovation	Tiers-lieux nourriciers	Cuisines partagées

Emplois

24 727 emplois directs

x4 vs. 2021

70% sont des femmes

Moteurs pour la vie locale

13 M de personnes ont assisté à un événement culturel dans un tiers-lieu

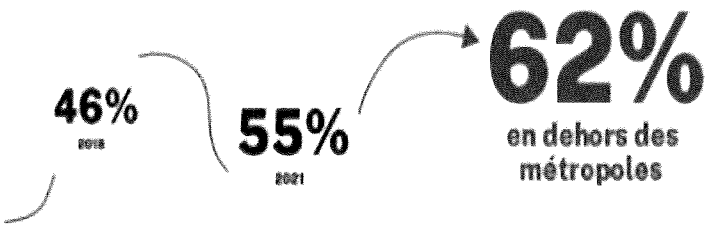
x3 vs. 2021

51% proposent des activités culturelles

Des lieux incontournables, dont **la fréquentation n'est plus à démontrer** et qui participent à la vie et à l'attractivité locale.

DOCUMENT 7 (suite et fin)

Acteurs d'hyperproximité



1/3
en ruralité

Un **nouveau visage de la France qui innove, en hyper-proximité**, là où l'action doit se mener pour préserver nos ressources, pour retrouver une qualité de vie, pour lutter contre les fractures économiques

Une nouvelle économie des territoires

882 M€ → **x3.5** vs. 2021
de chiffre d'affaires

L'économie des territoires qui se révèle, un mouvement qui fait poids, avec près de **2 milliards de chiffre d'affaires projeté d'ici 2 ans**

Près de
50 000
structures économiques hébergées

18% **des tiers-lieux ont une activité d'incubateur / accélérateur / pépinière d'entreprise**

Lieux de travail par essence, ils accueillent le tissu économique local et **offrent un cadre de coopération propice au développement d'activités d'utilité territoriale.**

252 000 € **Un chiffre d'affaires moyen identique à celui d'une startup**[1]

44% **de tiers-lieux engagés dans la fabrication locale (makerspaces, fablabs et ateliers partagés).** Soit près de **1540 espaces**, mobilisés pour participer à la **relocalisation de la production**